

Commission Sport, Culture et Vie Associative -24/09/2018 à 18h-Tantonville

Ordre du jour :

- Etude des dossiers de subventions aux associations
- Information sur le retour des projets associatifs
- Modification du règlement BAFA pour inclure le BAFD
- Conventions de partenariat
- Achat de grilles caddies pour le parc de matériel intercommunal
- Bilan des Formations Bénévoles
- Formation Bénévoles sur fin 2018 début 2019
- Retour sur la conférence sur Chopin
- Retour sur le 2eme Forum Associatif du 1er septembre
- Projet Cinéma en Campagne 2018
- Préparation du Marché de Noël de Sion
- Elargissement du public du minibus communautaire
- Questions diverses

<u>Présents</u>: Serge CROCIATI, Stéphane COLIN, Gil DROUVILLE, Alain GALLAND, Raoul HODOT, Roselyne HODOT, Jean-Marc HORRAS, Eliane MORTAL, Gisèle ODE, Severine PERNET, Littorio TROIANI, Alexandra ZANNE

Excusés: Sylvie BAUDOIN, Sandrine DELPON, Jean-Luc FABRY, Patricia GALLIEN, Marie SCHLACHTER

- Etude des dossiers de subventions aux associations

Les 12 dossiers sont validés. Le premier festival des Vieilles Mécaniques de l'Association Sport et Culture de Housseville et le Projet Générationnel d'Ateliers de réalisations de films de la MJC de Houdelmont bénéficient d'une aide majorée à 50%.

Les montants sont détaillés dans le PowerPoint.

Lors des « Scènes de Mômes » cet été à Haroué, la table de mixage a grillé. Cela représente un cout de remplacement de 700€ environ. Vu que le montant de dépenses est inférieur au prévisionnel, la Fédération des Foyers Ruraux 54 souhaitait savoir si cette dépense pourrait être inclue. La CCPS n'a pas pour vocation à aider à l'investissement mais exceptionnellement cela pourrait être englobé dans le cout du projet.

- Information sur le retour des projets associatifs

Les 8 dossiers complets seront présentés au prochain Conseil Communautaire du **mercredi 26 septembre** pour un montant de 12 567.01€.

- Modification du Règlement BAFA

Un SIVOM du territoire nous a sollicité pour aider au passage du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) d'une de ses salariées. Actuellement, notre règlement ne s'applique que pour le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Les 2 diplômes permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.



La CCPS perçoit une aide de la CAF pour 10 BAFA par an. Elle s'élève à 1618,65 € par an pour la programmation. Cela signifie que sur les 200€ d'aides attribués, seuls 38,14€ le sont par les fonds propres de la CCPS.

Cette aide peut également s'appliqué pour les BAFD soit 10 BAFA/BAFD par an. <u>Nous ne consommons</u> pas la totalité de cette enveloppe avec le nombre de dossiers BAFA actuel.

Le BAFD coute un peu plus cher que le BAFA (600€ contre 400€). Cependant, afin de simplifier les démarches administratives, nous vous proposons les mêmes montants pour les 2 diplômes soit 50% de 400€ maximum par stage (soit 200€). Pour rappel, l'aide de la CCPS peut s'appliquer à la fois pour le stage général (stage 1) et le stage de perfectionnement (stage 3).

Le nouveau règlement est validé par la Commission.

En cas de forte demande, la Commission se réserve la possibilité de monter les plafonds d'aides ultérieurement.

- Renouvellement des conventions de partenariats

Sur le principe la Commission est favorable aux renouvellements des conventions.

Serge CROCIATI s'engage à fournir pour la fin de l'année un récapitulatif de la ventilation de l'enveloppe attribuée à la Commission pour l'année 2018. Cela permettra de dresser le constat de la dynamique sur le territoire et de voir les dépenses réelles et de quantifier le nombre de projets soutenus.

- Elargissement du parc de matériel : Achat de grilles caddies

La CCPS dispose d'un parc de matériel stocké à Vaudigny. Il se compose actuellement de 10 barrières Vauban, 10 tables et 16 bancs. Ce matériel est prêté gratuitement, à la demande, aux associations, aux écoles et aux communes du territoire.

Pour des expositions, la CCPS est souvent sollicitée pour le prêt de grilles caddies mais ne peut faire face aux demandes.

Début 2018, la CCPS a passé convention avec le CD54 afin que 5 grilles d'exposition soient entreposées de façon durable à Vaudigny pour les évènements se déroulant à la Maison des Animations. Cependant, ce matériel n'a pas vocation à sortir du site.

C'est pourquoi, nous souhaitons acquérir 20 grilles caddies avec 2 pieds pour les ajouter au parc de matériel intercommunal.

Vu le faible prix des spots lumineux avec pince (une trentaine d'euros), la Commission propose d'acheter 1 spot d'éclairage par grille. Concernant la question de la maintenance, un agent technique va prochainement être recruté à la CCPS.

D'autre part, lors du marché de Noël de Sion en décembre 2017, la CCPS avait sollicité comme chaque année l'association du Grenier des Halles pour le prêt de grilles d'exposition. A la réception du matériel, une grille était manquante. La CCPS propose de racheter une grille à l'association le Grenier des Halles de Vézelise en dédommagement de celle perdue. La Commission valide cette initiative.



Le budget est proposé est de 3500€ pour l'achat des 21 grilles et de l'éclairage. La Commission valide la proposition et le montant.

- Bilan des Formations des bénévoles associatifs 2018

Témoignage d'Alexandra de la Fédération des MJC 54

Les formations ont globalement fonctionné. Il y avait du monde : la dernière a rassemblé 9 personnes d'associations et de réseaux différents : du sport, de l'environnement, de la pêche,... Les personnes étaient contentes de la formation. Les formations portaient sur la partie statutaire.

Témoignage de Gil de la Fédération des Foyers Ruraux 54

Les formations portaient sur la comptabilité. Les personnes sont en attente d'une suite l'an prochain et contactent Gil pour recueillir ses conseils pour la préparation des AG.

- Nouvelles formations des bénévoles associatifs 2019

Programme

Suite aux nombreuses demandes, les formations 2019 porteront sur 2 modules :

- Les outils de communication pour faire connaître son action (affiches, flyers et réseaux sociaux)
- La mobilisation de nouveaux bénévoles (chercher de nouvelles bénévoles et accueillir de nouveaux bénévoles)

Concernant le lieu des réunions, il est convenu comme l'année passée de tourner sur les structures du territoire : CCPS, foyers ruraux et MJC.

Severine PERNET rappelle que les infrastructures du collège de Vézelise (salle informatique notamment) ne sont pas utilisées le weekend et pourrait servir pour accueillir des formations. Des conventions sont déjà en cours avec le GRETA, il est donc possible de réfléchir en ce sens en amont des formations.

Il faudra prendre rdv avec Mme Glad, la principale afin de pouvoir voir les modalités de prêt des salles du collège.

Les dates et le descriptif précis des ateliers sont détaillés dans le PowerPoint.

Financement

Il faudrait rencontrer Céline MARCHAND de LMA pour voir s'il y aurait des reliquats de subventions de fonds régionaux cette année encore.

Le cas échéant, la CCPS est favorable à financer ses formations.

A priori, il y aurait également de la demande de formations sur des associations de la CC de Colombey et du Sud Toulois. Peut-être pourrait-il être envisagé des formations mutualisées ?

Le nombre maximum de participants est fixé à 15 personnes. Actuellement la CCPS tourne entre 6 et 9 bénévoles présents par session. Il est donc tout à fait envisageable de compléter les effectifs avec des associations de communes voisines hors territoire.



Concernant le financement, s'il est régional, la formation sera financée peutimporte le nombre et l'origine géographique des participants. Si la formation est financée par la CCPS, il faudra envisager une aide de la CCCST ou alors un paiement global des collectivités une année sur deux.

Il faudra prendre rendez-vous avec la personne en charge des associations sur la CCCST afin de pouvoir travailler en ce sens.

- Elargissement du public du minibus communautaire

Les statistiques de novembre 2017 à septembre 2018 montrent que le véhicule est sous-utilisé et ne roule en moyenne que 6 jours et demi par mois.

Il serait donc envisageable d'en autoriser ponctuellement le prêt aux associations du territoire (à hauteur de 2/3 fois par an), tout en gardant une priorité pour l'utilisation en interne de la CCPS et les établissements médico-sociaux.

Concernant les modalités financières, la question sera posée à l'Exécutif.

Actuellement, chaque association fait le plein à l'issue de chaque trajet. Cela est long et contraignant et parfois les associations doivent faire plus de trajet pour faire le plein que pour le trajet en lui-même.

Afin de simplifier le système et dans une logique environnementale (pas de trajet juste pour aller à la pompe à essence), il est proposé de réfléchir à une tarification au semestre selon le barème kilométrique. Le trésor public ne pouvant pas mettre en paiement en dessous de 7€, le montant minimal annuel serait fixé à 7€.

- Retour sur la Conférence Chopin

Cette première opération a été très appréciée par les personnes présentes. Il s'agissait d'un temps fort pour faire connaître l'action culturelle de la CCPS.

Ce type d'action est amené à être reconduit mais pas forcément sur la même thématique ni avec les mêmes acteurs: il pourrait s'agir de théâtre, d'une rencontre équestre,....

- Forum des Associations du 1er septembre 2018

Au niveau « lien avec les associations » la manifestation a parfaitement rempli son rôle. Par compte, concernant les habitants la mobilisation a été quasi inexistante.

Des relances devront être faites pour recevoir davantage de questionnaires de satisfaction.

Le nombre de questionnaire reçu est insuffisant pour établir des pistes d'amélioration. ependant des questions ont été évoquées. Faut-il reconduire la manifestation? Le lieu est-il pertinent? La date correspond-t-elle aux agendas du tout public? Comment doper la communication et attirer du monde?

Pour la communication, il faudrait privilégier les boites aux lettres des habitants. Il faudrait envoyer l'information 2 semaines avant au minimum car si délai est plus long les gens auront déjà oublié.

Certaines associations n'ont pas joué le jeu de transmettre l'information.



Il faudrait peut-être attendre la rentrée et les emplois du temps pour que les gens puissent se projeter. Là, ils n'étaient pas encore dans un rythme scolaire.

Pour évaluer une manifestation, il faut toujours se laisser 2 ou 3 ans. Il faut du temps pour que les gens prennent l'habitude de fréquenter un nouvel évènement.

Les démonstrations étaient aussi très réduites. Il faudrait que cela bouge plus.

De plus, le lieu est isolé. Dans les villes, une taille critique est atteinte et les forums fonctionnent. Là, il faudrait trouver un lieu qui brasse plus de monde afin que les personnes puissent mutualiser les déplacements avec des trajets habituels.

La manifestation sera donc reconduite l'an prochain mais les modalités d'organisation sont à retravailler.

-Cinéma en Campagne

La date du mercredi 31 octobre après-midi (15h ?) est retenue pour le film d'animation jeunesse. Elle se déroulera à Tantonville, Ceintrey ou Benney. Le projectionniste se renseigne sur la programmation. Il pourrait s'agir du « Grand Méchant Renard » ou d'un dessin animé sur Halloween « Hotel Transylvania 3 ».

Afin de pouvoir arriver au budget prévisionnel de 3000€ (afin de pouvoir bénéficier du maintien de la subvention de la DRAC), plusieurs propositions sont faites :

- 3^{ème} séance de cinéma valorisant en première-partie les réalisations cinématographiques du territoire (courts métrages du Foyer rural de Haroué et de la MJC de Houdelmont). Le projectionniste partenaire des MJC pourrait être sollicité.
- valorisation de la communication effectuée pour les séances de cinéma
- éventuellement achat de matériel de vidéo-projection

Il n'apparait pas pertinent de valoriser l'achat d'autre matériel qui risquera de bloquer au niveau de la DRAC.

La communication pourra être effectuée au collège et dans les écoles.

Il faudrait faire le point avec la DRAC à l'issue des 3 séances pour peut-être en envisager une 4ème ou voir leurs propositions pour ne pas perdre la subvention.

-Marché de Noël de Sion

L'organisation du marché de Noël a été complément retravaillée suite aux difficultés de l'année dernière.

Les forces vives du territoire notamment les associations ont été sollicitées pour aider à la décoration du site, relayer leur contact au niveau animation (fanfare, maquillage,...) et louer du matériel.

Un réel travail va être effectué pour donner à ce marché une ambiance festive et familiale. Une attention particulière va être portée sur l'animation et la décoration. Plusieurs petits villages seront matérialisés au sein de la manifestation: espace jeunesse,....

Les Figures Ephémères de cette année seront toutes rassemblées à l'entrée de la manifestation.

Les associations partenaires seront accueillies dans la Cité des Paysages sur le weekend.